

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

## E X T R A I T du

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal

**L'an DEUX MILLE QUINZE et le 20 MAI à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 MAI 2015, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoint - Mrs Michel BREAN - Dr Philippe DUCHESNE - Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mmes France POUDENX - Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - M. Bertrand GAUFREYAU - Mme Géraldine MADOUNARI - Mrs Alexis ARRAS - Eric DARRIERE - Christophe BARDIN

#### POUVOIRS :

Mme Dominique DUDOUS donne pouvoir à M. Serge BALAO  
 Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à M. Michel BREAN  
 Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU donne pouvoir à Mme Valériane ALEXANDRE  
 Mme Régine LAGOUARDETTE donne pouvoir à Mme Christine BASLY-LAPEGUE  
 M. Bertrand GAUFREYAU donne pouvoir à M. Francis PEDARRIOSSE  
 Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. Stéphane MAUCLAIR  
 M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. Bruno JANOT  
 M. Eric DARRIERE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

#### **OBJET : FOURNITURE DE CHLORE GAZEUX : MARCHÉ PUBLIC : AVENANT**

Par délibération n° 11 en date du 26 février 2014, le Conseil Municipal a attribué plusieurs lots relatifs à des fournitures diverses pour l'entretien du patrimoine de la Ville de Dax (marché n° 2013-32), dont le lot n° 30 (fourniture de chlore gazeux) à la Société INVENTEC PERFORMANCE CHEMICALS sise à Saint-Priest (69), filiale du groupe DEHON.

Dans le cadre d'une restructuration au sein du groupe, la société titulaire du marché a informé la Ville de Dax de sa fusion par absorption avec la société SODEREC INTERNATIONAL SAS, autre filiale du groupe DEHON.

Les activités de la première société étant reprises par la seconde, il convient de procéder, par voie d'avenant, au transfert du marché à la société SODEREC INTERNATIONAL SAS, laquelle reprend l'ensemble des droits et obligations.

Cet avenant ne présente aucune incidence financière dans le cadre de l'exécution du marché.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BRUNO JANOT, CONSEILLER MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché n° 2013-32 lot n° 30, ainsi que tout acte ou document afférent.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)  
040-214000887-20150520-17-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,  
Les jours, mois et an que dessus,  
Suivent les signatures au registre  
POUR COPIE CONFORME,  
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ  
Conseiller départemental des  
Landes**

*Affichée le : 22 Mai 2015*

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».